





# Riding & Smiling Day

Les Orres - 19/02/2011

## Règlement

### **1 Généralités**

Le contest se déroule sur pistes balisées, le snow park et hors piste, sur le domaine skiable des Orres.

Il est ouvert aux riders hommes et femmes, expérimentés, maîtrisant le ski et le snowboard en situation de neige non préparée et dans des conditions difficiles.

### **2 Critères d'acceptation et équipements de sécurité**

**Le contest Freeride** est ouvert à tous les riders âgés de 18 ans révolus.

Chaque participant au Freeride doit au minimum être équipé de:

- dossard attribué par l'organisation
- un casque de ski
- un DVA ( détecteur d'avalanche) en état
- un sac à dos avec pelle et sonde
- une protection dorsale
- matériel de ski ou snowboard en bon état

**Un contrôle complet de l'équipement sera effectué.**

**Le slalom géant** est ouvert à tous skieurs capables d'évoluer sur piste rouge sans restriction d'âge.

**Le contest « Snowparc »** est ouvert à tous riders âgés de 14 ans révolus.

L'organisateur se réserve le droit de disqualifier un concurrent, sans préavis ni indemnités, si celui ci n'est pas apte, physiquement ou moralement ou non équipé du matériel indispensable à sa sécurité et à celle des autres personnes utilisant le domaine skiable.

### **3 Droit aux images**

*Les participants autorisent l'association Riding&Smiling à utiliser les photos soumises au concours sur tous supports, et renoncent aux droits sur celles-ci.*

(aucune utilisation commerciale des photos sera faites hormis un reportage envoyé à la presse dans le cadre exclusif de l'évènement).



# Riding & Smiling Day

Les Orres - 19/02/2011

## Règlement

### 4 Déroulement

- 08 - 09 h : ESF LES ORRES « La Bulle » briefing:
  - inscription: Bulletin d'engagement, Certificat médical, paiement.
  - remise des dossards (contre pièce d'identité, restituée à la fin du contest)
  - forfait ski et « pass riding & smiling day »

Chaque participant devra être présent et se conformer aux instructions données, notamment au niveau de la sécurité et de l'état du manteau neigeux.

- 10 h : Slalom géant, « Stade de slalom », une manche chrono style « flèche ».
- 11 h : Contest Freeride: Qualification, site confirmé le matin suivant les conditions.  
Finale, pour les 20 meilleurs des qualifications.

Les riders se rendent sur le bas de la zone de freeride afin d'étudier le relief, et de choisir leur ligne. Reconnaissance visuelle jusqu'à 10h30, premier départ 11 h.

Les départs et arrivées sont matérialisés par des banderoles et oriflammes des sponsors

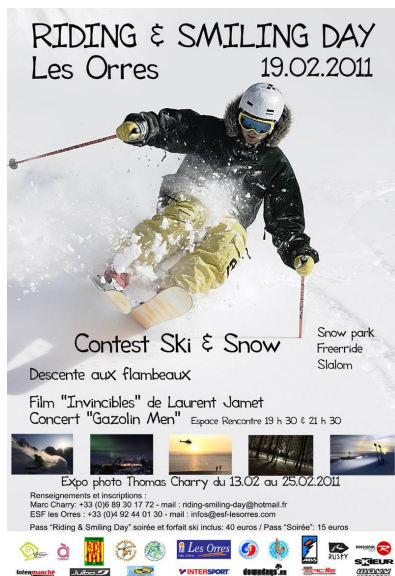
- 14 h : Contest snowpark
- 17 h 45 : Descente aux flambeaux
- 19 h 30 : Espace de rencontre – film, apéro et concert. Vente des « pass soirée »

### 5 Notation

Pour le Freeride et le Snowpark, les riders sont notés sur la base d'une seule note d'impression générale, par des riders locaux et des professionnels de la montagne.

Critères:

- Ligne: difficulté et choix de la descente.
- Fluidité: vitesse, hésitation.
- Maitrise: engagement, sécurité, chutes.
- Style: esthétique et technique.



# Riding & Smiling Day

Les Orres - 19/02/2011

## Règlement

### **6 Exclusion de la responsabilité de l'organisateur**

Les riders doivent se comporter en suivant les règles de sécurité requises en matière de ski, sur pistes, hors pistes et sur tout le domaine skiable.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou de vol dans le cadre du contest.

L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler le contest en fonction de la météo, de l'évolution du manteau neigeux ou de tout autre critère déterminant pour la sécurité.

### **7 Décharge de responsabilité**

Chaque rider, inscrit au Freeride, signe un exemplaire de la décharge de responsabilité lors de la remise de son dossard.

### **8 Lots**

De nombreux lots ( Rossignol, Julbo, Remise sur des sac ABS, Matériel de montagne ...) seront tirés au sort parmi les participants durant la soirée.



Site du contest freeride, qualif et finale, qui sera confirmé le matin au briefing.



# Riding & Smiling Day

Les Orres - 19/02/2011

## Décharge de responsabilité

**A signer et à donner lors de la remise du dossard pour tous les inscrits au « contest Freeride »**

Je soussigné..... participant au Contest freeride Riding & smiling, se déroulant le 19 février 2011 aux Orres, renonce à présenter toute réclamation contre l'organisateur, contres les bénévoles et toutes personnes participants à l'organisation du contest, pour tout dommage corporel, et atteinte à l'intégrité physique,, pour tout dommage matériel, et pour tout préjudice, dont je pourrais être victime du fait de ma participation à l'épreuve.

J'accepte de ne pas introduire d'action en justice, et de ne pas me constituer partie civile dans un procès contre l'organisateur.

Je suis conscient que je suis inscrit à une épreuve dont je suis le seul à juger de ma capacité à l'affronter. Je déclare participer libre de toute contrainte en me fondant sur ma propre appréciation du risque et des dangers résultants de ma participation.  
De ce fait je peux à tout instant renoncer à participer à l'épreuve.

Je déclare être conscient que les risques inhérents à ce contest ne sont que partiellement maîtrisables par l'organisateur, que le risque nul n'existe pas, et que quelles que soit les mesures prises par l'organisateur, celui ci ne peut être en mesure d'éviter tout événements dommageables.

Je déclare être conscient que le contest freeride se déroule en zone hors piste, avec les dangers inhérents à cette pratique. (pente d'environ 40°, rochers, avalanches...)

Je reconnais être capable d'évoluer en ski ou en snowboard dans des conditions difficiles, et que je suis capable d'apprécier les risques résultants de ma participation.

Je déclare, être âgé de 18 ans révolus, avoir lu et compris la présente décharge avant de la signer et accepte qu'elle s'applique de plein droit à mes héritiers, ma famille, et ayants droits.

Fait au Orres le 19 février 2011

Signature:

